



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Bismi L-Lahi r-Rahmani r-Rahim

LA PRÉSERVATION DES PROPHÈTES

La louange est à *Allah* le Seigneur des mondes et que davantage d'honneur et d'élévation en degré et la préservation de sa communauté de ce qu'il craint pour elle, soient accordés à notre maître *Mouhammad Al-'Amin*, l'Honnête.

A *llah ta^ala*, Dieu, gloire à Lui Qui est exempt de toute imperfection, a envoyé les prophètes afin qu'ils explicitent la religion de l'Islam et qu'ils la propagent.

Le terme *an-noubouwwah*, qui signifie en français la prophétie –le statut de prophète–, dérive du mot *an-naba'* qui signifie la nouvelle, car le prophète rapporte des informations de la part de Dieu.

Le moyen de reconnaître un prophète, c'est le miracle (*al-mou^jizah*). Le miracle est un fait extraordinaire, conforme à la prétention du prophète à être un envoyé de Dieu, et qui ne peut pas être contrecarré par quelque chose de semblable, à l'exemple du jaillissement de l'eau pure, limpide et douce, d'entre les doigts du Prophète *Mouhammad* ¹, ou encore la

préservation de notre maître *Ibrahim* – Abraham *^alayhi s-salam*– du feu intense qui ne l'a pas brûlé.

Par conséquent, l'évènement simplement inhabituel, sans être extraordinaire, n'est pas un miracle. De même un évènement extraordinaire mais qui n'arrive pas aux mains de quelqu'un qui prétend être prophète, comme les prodiges qui arrivent aux saints qui suivent la voie des prophètes, ces évènements ne sont pas considérés comme des miracles mais sont appelés prodiges (*karamah*).

D'autre part, les phénomènes étranges qui peuvent être contrecarrés par quelque chose d'équivalent, comme la magie ou la sorcellerie, ne sont pas considérés comme des miracles non plus. La magie peut en effet être contrée par une magie équivalente.

Il est un devoir d'attribuer aux prophètes la préservation contre la mécréance, contre les grands péchés et contre les petits péchés comportant une

¹ ﷺ: Que *Allah* l'honore et l'élève davantage en degré et qu'Il préserve sa communauté de ce qu'il craint pour elle.

bassesse de caractère, comme le fait de voler un grain de raisin. Néanmoins, il se peut que l'un des prophètes ait commis un petit péché qui ne comporte pas de bassesse, comme le petit péché que notre maître *'Adam* a commis lorsqu'il a consommé de l'arbre. Il s'est repenti immédiatement de ce péché.

Ainsi, comme nous venons de le dire, les prophètes ne commettent pas de mécréance, aussi bien avant la prophétie qu'après, car *Allah ta^ala* les préserve et leur inspire la croyance correcte avant même qu'ils ne reçoivent la révélation.

Notre maître *Ibrahim*, conformément à ce que l'on vient de dire, n'a jamais adoré les astres. Il désapprouvait totalement cette croyance et la reniait à son peuple.

Voici ce qui a été révélé dans le *Qur'an* à son sujet. Lorsqu'il a vu l'astre, il a dit : ﴿ هَذَا رَبِّي ﴾ (*hadha rabbi*) ce qui signifie : « **Est-ce là mon Seigneur comme vous le prétendez !?** » pour les désavouer et leur renier leur croyance. Le sens était donc : « Est-ce là mon Seigneur comme vous le prétendez ? » c'est-à-dire selon vous ? Il n'a jamais voulu les approuver par cette question mais bien leur faire comprendre au contraire que cela est impossible : « Bien sûr que non ! ».

Lorsque l'astre a disparu il a dit :

﴿ إِنِّي لَا أُحِبُّ إِلَّافِيلِينَ ﴾ (*inni la 'ouhibbou l-'afilin*) ce qui signifie : « **Je n'adore pas les choses qui disparaissent** » c'est-à-dire que la raison réfute la validité de la divinité pour l'astre, le soleil ou la lune et n'accepte pas qu'on adore autre que *Allah* car toutes ces choses apparaissent et disparaissent, elles ont des dimensions, ce qui est autant de preuves qu'elles ont été créées et ne peuvent pas être créatrices.

Il est également obligatoire selon la raison que les prophètes soient honnêtes. Il leur est par conséquent impossible la trahison, qu'elle soit par la parole, par

les actes ou par leurs attitudes. Si quelqu'un vient à leur demander conseil, ils ne lui mentent pas et ne lui font jamais croire quelque chose qui est contraire à la vérité. Et si quelqu'un laisse chez eux un bien en dépôt, ils le lui préservent sans faillir.

Il leur est impossible de commettre les grands péchés, avant la prophétie tout comme après. Aucun prophète n'a jamais bu d'alcool ni volé ni commis la fornication.

Notre maître *Youçouf* – Joseph *^alayhi s-salam* – n'a jamais eu de penchant pour la fornication. Il aurait voulu repousser la femme de *Al-^Aziz* mais *Allah* lui a inspiré de ne pas le faire pour qu'il ne soit pas accusé d'avoir voulu faire la fornication. Il lui tourna donc le dos et elle lui a déchiré la chemise par derrière. Les gens surent alors que c'était elle qui avait voulu commettre la fornication avec lui et qu'il n'avait pas eu de penchant pour la fornication. Il est en effet préservé de ce genre de choses tout comme le sont tous les autres prophètes. Il convient donc de prendre garde à ce que prétendent certains menteurs, à savoir que notre maître *Dawoud* – David *^alayhi s-salam* – aurait été séduit par la femme du commandant de son armée et qu'il aurait envoyé ce commandant d'armée à la guerre afin qu'il soit tué et qu'il lui prenne son épouse. Ce récit constitue un mensonge inique.

De même l'histoire qui est racontée par certains ignorants sur notre maître *'Ayyoub* – Job *^alayhi s-salam* –. Ils prétendent que des vers issus de ses plaies consumaient sa chair et que lorsque l'un d'eux tombait, il le ramassait et le remettait en place en lui disant : (Créature de mon Seigneur, mange ce que *Allah* t'accorde comme subsistance). Que *Allah* nous préserve, ceci est un égarement clair car les prophètes sont les meilleures des

créatures, par leur apparence et leur comportement. Ils ne sont jamais atteints par les maladies repoussantes qui feraient fuir les gens car ils ont l'ordre et la mission de transmettre l'appel à l'Islam.

Il faut également prendre garde à ne pas croire ce que disent certains faibles d'esprit sur notre maître *Mouhammad* ﷺ.

Ils propagent à qui veut les entendre que son cœur était attaché aux femmes et que c'est la raison pour laquelle il aurait épousé plus de quatre femmes.

La réponse que nous leur faisons est que notre maître *Mouhammad* ﷺ était connu parmi les gens de La Mecque comme étant *Mouhammad Al-'Amin* – *Mouhammad l'Honnête*– et qu'il a reçu une beauté que nul autre n'a jamais reçue. S'il avait été épris des femmes, il aurait un jour commis une bassesse, voire davantage, et son peuple n'aurait pas manqué de le blâmer, ce qui n'est jamais arrivé.

De plus, il ne s'est pas marié avant l'âge de vingt-cinq ans. Lorsque son épouse mourut, il avait atteint l'âge de cinquante ans, il s'est remarié avec une femme puis avec d'autres femmes pour des sagesse liées aux intérêts de l'appel à l'Islam.

Parmi ces sagesse, il y a la propagation de la science de la religion par la voie des femmes.

Si le Prophète ﷺ avait été, comme disent ces gens partisans et irréfléchis, un homme attaché aux femmes, il aurait multiplié le nombre de ses épouses bien avant d'atteindre les cinquante ans tout comme est le cas de ceux qui se préoccupent de ces choses-là !

Parmi ce qui constitue une preuve qu'il n'était pas attaché aux femmes, il y a ce qu'a rapporté *Mousslim* d'après son épouse *^A'ichah*, que Dieu l'agrée, qui a dit : « Lorsque ma nuitée venait, le

Prophète ﷺ rendait visite au cimetière de *Al-Baqi^* ». Ainsi, il se rendait au cimetière des musulmans à Médine pour faire des invocations en leur faveur et cela malgré la beauté et le jeune âge de notre Dame *^A'ichah*.

Les prophètes sont obligatoirement caractérisés par l'extrême intelligence. De ce fait l'idiotie, l'ineptie et le manque de sagesse sont impossibles à leur sujet car ils ont été envoyés pour énoncer la vérité. Il ne convient donc pas qu'ils soient incapables d'établir les preuves contre ceux qui renient la vérité et qui la prennent pour ennemis. *Allah ta^ala* dit :

﴿وَتِلْكَ حُجَّتُنَا آتَيْنَاهَا إِبْرَاهِيمَ﴾ (*wa tilka houjjatouna 'ataynaha Ibrahîm*) ce qui signifie : « **Et ceci est notre preuve que nous avons accordée à Ibrahim** » [*sourat Al-'An^am*].

La parfaite transmission de la révélation est obligatoire à leur sujet. Il est de ce fait impossible qu'ils taisent quoi que ce soit de la révélation car ce serait une contradiction avec le statut de prophète.

Il est par ailleurs interdit d'attribuer aux prophètes des caractères qui sont indignes d'eux. Il est par exemple interdit de dire que notre maître *Mouça* –*Moïse ^alayhi s-salam*– aurait fui devant Pharaon. Il n'a fait qu'exécuter l'ordre de *Allah* en menant son peuple au bord de la mer et en la frappant de son bâton. La mer s'est ouverte en douze passages séparés comme par des montagnes gigantesques. Il a traversé, lui et ceux qui étaient avec lui. Puis la mer s'est refermée lorsque Pharaon avait voulu le suivre et Pharaon est mort noyé. Il est également interdit de prétendre que notre maître *Mouhammad* ﷺ aurait perdu ne serait-ce qu'une des batailles qu'il a menées. Le Prophète est demeuré sûr et ce sont ceux qui n'avaient pas obéi à ses ordres qui ont été momentanément défaits. Il est de même interdit de

prétendre qu'il aurait fuit de La Mecque lorsqu'il a émigré à Médine, que *Allah* nous en préserve.

Il est un devoir de croire que les prophètes sont préservés du mensonge. Le mensonge est toute parole prononcée sciemment qui n'est pas conforme à la réalité. Lorsque le prophète *Ibrahim* ^{alayhi s-salam} a dit :

﴿ بَلْ فَعَلَهُ كَبِيرُهُمْ هَذَا فَاسَأَلُوهُمْ إِنْ كَانُوا يَنْطِقُونَ ﴾

(*bal fa^alahou kabirouhoum hadha fas'alouhoum 'in kanou yantiqoun*)

« C'est la grande idole qui en est responsable, demandez aux petites si elles peuvent parler », il a employé une formule métonymique pour leur faire comprendre que la glorification des mécréants envers la grande statue

l'avait poussé, lui, à fracasser toutes les petites afin de l'humilier.

On comprend dès lors que *Allah* n'accorde le rang de prophète qu'à quelqu'un qui est sain de toute bassesse, de toute trahison et de toute stupidité. Quelqu'un qui a eu de tels antécédents ne peut en aucun cas être prophète, même si son état s'est par la suite amélioré.

Allah dit : ﴿ وَكَلَّا فَضَّلْنَا عَلَى الْعَالَمِينَ ﴾ (*wakoullan faddalna ^ala l-^alamin*) ce qui signifie : « Nous les avons tous élevés par rapport au reste des mondes ».

C'est-à-dire que chacun des prophètes est meilleur que tous les anges et que tout le reste des créatures car les mondes englobent les hommes, les *jinn* et les anges.



www.acbb.be

Association Culturelle de Bienfaisance de Bruxelles
Rue d'Anderlecht 146, 1000 Bruxelles Tél. : 02/502.92.34